

VII - Point sur le traitement des déchets ménagers et encombrants

Le responsable territorial indique que Norevie a fait appel à un consultant extérieur pour l'aider dans cette démarche. Il s'agit du même consultant qui a mis en place le traitement des encombrants sur la résidence les Couronnes à Sin le Noble.

Il y aura un audit de réalisé fin novembre pour la mise en place du dispositif sur la résidence Gayant, puis dans la foulée la même procédure sera appliquée à la résidence Bourseul avec notamment des diagnostics en marchant.

Le président d'association dénonce les nuisances olfactives et le bruit. Un locataire a vu un conducteur de camionnette fouiller dans les poubelles vers 4h00 du matin.

Afin d'éviter les passages de locataires à destination des containers, qui perturbent les autres locataires qui vivent près desdits containers, le responsable de secteur a fait une commande pour la pose de 3 grilles rigides face au logement 302 et au lycée.

VIII - Point sur la pose de compteurs d'eau

Selon l'association, tous les relevés d'index n'ont pas été réalisés lors de la dépose.

Le responsable territorial répond que certains index ont été déposés directement au point accueil. de toute façon les compteurs sont conservés six mois au point accueil, il y aura donc la possibilité de faire un point de la situation.

Plusieurs locataires affirment que les ouvriers qui travaillaient pour la dépose et la pose des nouveaux compteurs ne parlaient pas français et qu'il était impossible d'engager un dialogue ou d'obtenir des réponses à leurs questions.

De son côté, le responsable de secteur précise qu'il a eu connaissance d'un compteur posé à l'envers et d'une fuite sur un autre compteur. Ces deux problèmes sont maintenant réglés.

Il reste 9 compteurs à poser pour lesquels il faudra modifier la plomberie. Une réunion à ce sujet aura lieu demain.

Le responsable territorial informe les locataires que la télé-relève n'est pas opérationnelle à ce jour.

IX - Prévision des travaux grosses réparations pour 2014

Le responsable de secteur annonce que les 5 entrées du bâtiment "Chappe" seront remises en peinture et le revêtement de sol changé. Il en est de même pour le bâtiment "Edison". De plus, l'habillage des cabines d'ascenseurs sera revu.

Egalement prévu, un diagnostic par un bureau d'études sur les fissures des bâtiments qui sont à l'origine d'infiltrations dans 4 logements.

Une enveloppe, dont le montant reste à préciser, sera dévolue au changement de revêtements des sols souples lors des relocations.

Eclairage en sous-sol et amélioration des espaces verts sont également proposés au budget 2014.

Un locataire a écrit à Norevie pour s'étonner de la distorsion entre le changement d'un sol souple et l'attribution d'un bon d'achat de 300 € proposé à l'occasion des 100 ans de Norevie.

X - Questions diverses

→ - L'association demande quand aura lieu l'intervention conjointe avec Norevie pour intervenir auprès de la directrice d'école qui stationne sur le parking réservé aux locataires.

Le responsable territorial dit être toujours favorable à cette intervention mais souhaite temporiser les choses en raison des travaux au niveau de la piscine qui aggravent ponctuellement le stationnement.

- L'ascenseur du bâtiment 200 Marie Curie serait régulièrement en panne selon les locataires.

Le responsable de secteur répond que l'appareil a été mis à l'arrêt dans l'attente de changement de pièces.

De plus, il y a eu un arrêt ce jour pour permettre la pose du compteur EDF sur le bâtiment 100 évoqué plus avant.

Le responsable de secteur va demander au prestataire OTIS un état des pannes d'ascenseur.

Un locataire souhaite que le prestataire informe les locataires de la mise en arrêt de l'ascenseur.

Norevie répond que normalement cela est prévu dans le contrat.

- Problème d'éclairage au bout du parking situé vers C. Guérin. La locataire a prévenu la Ville il y a 3 semaines.

Le responsable de secteur va envoyer un fax aux services techniques de la Ville.

→ - Pose de D.A.A.F (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumées)

Le Chargé de mission précise que Norevie effectuera cette pose sur la totalité de son patrimoine avant mars 2015.

Norevie n'a mandaté aucune société pour démarcher les locataires sur ce sujet, que les clients répondent par la négative à toutes ces sollicitations.

→ - Certains automobilistes arrivent à entrer sur le parking C. Guérin en passant par la sortie.

Le responsable de secteur demande l'immatriculation des véhicules. Il va demander si "techniquement" une parade est possible.

- Problèmes d'infiltrations

Cela rejoint le sujet des fissures sur certains bâtiments

Le responsable de secteur précise qu'il y a eu des interventions et qu'il a demandé l'intervention d'un spécialiste après des réparations infructueuses d'un "généraliste".

Le responsable de secteur prend rendez vous avec la locataire pour ce vendredi.

- Un locataire du bâtiment Chappe 500 a de la moisissure dans sa salle de bains. Selon Véolia qui a fait une intervention le problème vient de la toiture.

Le responsable de secteur passera chez la cliente vendredi matin ainsi que chez une locataire au bâtiment 200 M. Curie.

- Fissures sur murs extérieurs

Pour le responsable de secteur, s'il n'y a pas de risques et pas d'infiltrations, il n'y aura pas d'intervention.

Néanmoins une étude est demandée pour apprécier la nature exacte de ces désordres techniques.

